



## Les côtes-de-bourg investissent dans l'œnotourisme

COMMUNICATION

Au prix d'un lourd investissement estimé à 1,5 M€ (dont 420 000 € de subventions du conseil régional), le **syndicat** des côtes-de-bourg lance la construction d'une maison des vins destinée à être la future « vitrine de l'appellation ». Le bâtiment sur deux niveaux qui sortira de terre au bord de la Dordogne, avec un bar à vins, une salle de conférences et une terrasse, devrait être livré en 2016. Le syndicat entend profiter de l'essor important des croisières fluviales, avec aujourd'hui 4 navires et rapidement une dizaine au départ de Bordeaux, qui amènent les touristes sur plusieurs destinations le long de la Garonne et de la Dordogne. La ville de Bourg et la communauté de communes ont d'ailleurs fait construire un nouveau ponton pour accueillir ces navires. **F.N.**